

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAILLES

### SEANCE DU 22 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 22 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAILLES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Chavil de Chailles, sous la présidence de Monsieur Yves CROSNIER-COURTIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2020

**Étaient présents :** BANCHEREAU Marie-Odile – BEYER Jean-Marie – CHALLIN Gérard – CHATENIER Patrick – COUSIN Carole – COUSIN Eric – CROSNIER-COURTIN Yves – GAUDELAS Romain – GAUDELAS Valérie – LASSERON Alexandrine – LEMAITRE Dominique – LESCURE-MOSSERON Florence – MARMAGNE Florent – MOREL Benoît – NUFFER Olivier – NUFFER Valérie – PETRAULT Nicolas – PONS Catherine – PORCHER Christophe – SAURET Laurence – STROINSKI Petra

**Étaient excusés :** GAUTRON Hervé – KASKAS Annie

**Secrétaire de séance :** Romain GAUDELAS

\*\*\*\*\*

#### **Délibération n°2020.06.26 : AFFAIRES SCOLAIRES – Détermination des tarifs de restauration scolaire 2020-2021**

Comme chaque année, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de redéfinir les tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2020-2021.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 23
- présents : 21
- nombre de votants : 23

(POUVOIR de A. KASKAS à G. CHALLIN, de H. GAUTRON à M.O. BANCHEREAU)

Nombre de suffrages exprimés :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Vu l'avis favorable des Commissions Enfance Jeunesse et Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**FIXE** les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020,

**PRECISE** que la nouvelle grille de tarification est annexée à la présente délibération,

**CHARGE** Monsieur le Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

*Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits*

*Pour copie conforme au registre*

*Fait à Chailles*

Le Maire,  
Yves CROSNIER-COURTIN



## TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

Prix du repas enfant	Prix du repas adulte	Prestation encadrement
3.52€	6,33€	1,10€
<b><u>Famille nombreuse*</u> :</b> 3.42 € par enfant		

**\*Tarif famille nombreuse (à partir de 3 enfants)**

**Vu pour être annexé à ma délibération n°2020.06.26 en date du 22 juin 2020**